

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 211

Artikel: Le droit des femmes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ETRANGER... . 8.—
 Le Numéro..... 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Pregny

Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

ANNONCES

12 insert. 24 insert.
 La case, Fr. 45.— 80.—
 2 cases, . 80.— 160.—
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Le Droit des femmes. — La quinzaine féministe: E. GD. — Exposition genevoise du travail féminin (II): J. VUILLIOMENET. — De-ci, de-là... — Femmes électriques, comment voteriez-vous dimanche?... (l'Initiative Rothenberger): A. LEUCH-REINECK. — Cours de vacances suffragiste de 1925: J. GUEYBAUD. — Journées éducatives: J. H. G. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — *Feuilleton:* Pierre Curie par M^{me} Curie: Marg. EVARD

Le Droit des femmes

Dans l'illustration du 2 mai, l'humoriste Henriot publie les lignes suivantes, qui, sous leur apparence plaisante, expriment une trop réelle vérité.

— Mais non, ma chère amie... ce n'est pas possible... Tu ne peux pas voter. Je ne dis pas que tu ne sois pas supérieure à une foule d'hommes... à moi-même...

... Tu as su élever les enfants, apprendre le latin, le grec, l'allemand pour leur donner des leçons...

... Je t'admire quand tu établis notre budget, quand tu revises les comptes, quand tu sais faire de sages économies... Je me souviens que, pendant la guerre, alors que j'avais le cafard, c'est toi qui remontais mon courage...

... Certes, pendant cinq ans, tu fus, à l'hôpital, une infirmière à l'énergie et au dévouement inlassables...

... C'est toi qui, la paix venue, as repris la direction du magasin et remis nos affaires en bon état...

... Tu penses que je ne suis pas arrivé à mon âge sans savoir combien de femmes ont tenu un rôle brillant dans l'histoire, depuis Cléopâtre jusqu'à Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette que je voyais hier au cinéma, Catherine II ou Marie-Thérèse, ... ou encore la reine Victoria...

... Tu me diras que peuvent voter les illettrés et les pochards... Soit, mais ce sont des mâles.

... J'accorde donc aux femmes... aussi bien qu'à toi, que je reconnais comme « le seul homme de la famille », tous les droits incontestables à notre respect...

... Mais nommer un conseiller, peut-être, ensuite, une conseillère municipale dans notre village!... Etudier les besoins de la commune!... Devenir maire... Vraiment, il faudrait que je sois fou pour te le permettre!

La Quinzaine féministe

Candidates françaises aux Conseils municipaux. — Les femmes et l'élection de Hindenbourg. — Une femme diplomate à Berne. — Assises internationales.

Derechef les événements politiques ont eu leur répercussion pour le féminisme. Voici en effet que les élections municipales françaises du 3 mai ont suscité quatre-vingts candidatures féminines à Paris! Sans aucun but pratique, c'est entendu, mais à titre de démonstration fort utile de propagande.

L'initiative en avait été prise, en dehors de tout groupement suffragiste, par le parti communiste, qui avait annoncé la candidature officielle de plusieurs femmes. Le Préfet de la Seine autorisa dès lors toutes les femmes à faire acte de candidates, envoyant aux vingt mairies de Paris l'ordre de mettre leur disposition des panneaux électoraux et des préaux d'école, mais en stipulant que les bulletins de vote au nom des candidates ne pouvaient naturellement pas être comptés. Ce fut alors le coup de feu pour les quatre Associations suffragistes françaises, qui, en trois jours, élaborèrent une liste commune de candidates, la firent afficher selon les formalités prescrites, organisèrent des réunions électorales, où des femmes exposèrent quel programme municipal elles soutiendraient si elles étaient conseillères municipales, distribuèrent des milliers de tracts, etc., etc. En fait de propagande rapide et bien menée, ce fut un exemple! et encore une fois, les suffragistes françaises se sont montrées à la hauteur des circonstances. Car il aurait été vraiment pitié de manquer cette occasion, et de ne pas proclamer ainsi, un mois tout juste après le vote de la Chambre reconnaissant aux femmes le suffrage municipal, que ce vote les femmes le désirent, le demandent, y tiennent — répondant de la sorte par avance à l'argument que ne manqueront pas de formuler les sénateurs quand ils seront appelés à se prononcer à leur tour: « Les femmes n'en veulent pas... »

Parmi les candidates, nous relevons les noms bien connus de toute une pléiade de féministes notoires: M^{mes} Maria Vérone, Marguerite Durand, Germaine Seillier, Jane Misme, ancienne rédactrice de la Française, Suzanne Grinberg, avocate à la Cour, Odette Simon, avocate également, Alice La Mazière, journaliste, du Gast, Th. Casewitz, etc., etc. Il est bien dommage que la circulaire préfectorale ait interdit de compter les bulletins de vote à leur nom, car ces chiffres auraient constitué un jalon d'intérêt primordial pour évaluer à l'aventure leurs chances de succès.

Mais voilà bien une autre aventure: le parti communiste, lui, s'est tout simplement refusé à suivre les indications de la circulaire préfectorale, et a compté les bulletins de vote donnés aux femmes: Si bien que des femmes ont été élues! deux annonçait la Française dans son dernier numéro, soit une dans la banlieue de Paris, l'autre à Douarnenez; plusieurs, une dizaine en tout